

AU NOM DU SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Dans Matthieu 28 : 19, Jésus commande à ses disciples, "Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au NOM du Père, du Fils et du Saint-Esprit." (Luc 24 : 47) "et que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem." "Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité..." (Jean 16 : 13).

Et "...le consolateur...vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit." (Jean 14 : 26)

Les Actes des apôtres et les Epîtres sont les seuls récits inspirés que nous avons et qui révèlent exactement comment les apôtres ont obéi à Matthieu 28 : 19 sous la direction du Saint-Esprit. Rejeter ces récits, serait une accusation contre les apôtres, qui auraient désobéi au Seigneur Jésus ou contre le Saint-Esprit, qui aurait manqué de rappeler toutes choses aux apôtres, un enfant de Dieu sincère, n'oserait accuser qui que ce soit. Alors nous allons examiner les récits, et les suivre comme les apôtres les ont suivis en baptisant AU NOM Du Seigneur Jésus-Christ, qui est la seule façon qui nous est donnée, et qui fut utilisée par les apôtres.

Avec les paroles du Seigneur Jésus encore fraîches dans leurs mémoires, et l'onction du Saint-Esprit dans leurs âmes les apôtres prêchaient cette bonne nouvelle glorieuse du Seigneur Jésus avec puissance. Avec l'évidence qui nous est donnée dans la parole de Dieu, les disciples et les apôtres enseignaient tous les croyants à être baptisés au nom du Seigneur Jésus-Christ.

Actes 2 : 38 "...et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ..." Actes 8 : 16, "...ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus..." Actes 10 : 48, "Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur..." Actes 19 : 5, "Sur ces paroles, il furent baptisés au nom du Seigneur Jésus."

Dans ces récits donnés ci-dessus, nous avons trois témoignages différents en quatre places et conditions différentes, nous affirmant que la seule façon d'obéir aux récits de Matthieu est de baptiser au nom du Seigneur Jésus-Christ.

L'apôtre Pierre à Jérusalem s'adressant aux juifs

Philippe en Samarie s'adressant aux Samaritains

L'apôtre Pierre s'adressant aux païens à Césarée

L'apôtre Paul rebaptisant des croyants à Ephèse, qui n'avaient pas été baptisés au nom du Seigneur Jésus-Christ

"...Toute affaire se réglera sur la déclaration de deux ou de trois témoins" (II Corinthiens 13 : 1). Paul a dit aussi, "Soyez tous mes imitateurs, frères, et portez les regards sur ceux qui marchent selon le modèle que vous avez en nous." (Philippiens 3: 17).

Cette vérité qui est le baptême au nom du Seigneur Jésus-Christ est la voie apostolique. Esaïe 9 : 5, nous lisons, "...On l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu Puissant, Père éternel, Prince de la paix". Ce verset nous appelle à une examination plus profonde : Quel est le NOM du Dieu vivant ?

Jésus est aussi appelé Emmanuel, qui veut dire, Dieu avec nous.(1) Dans Jean 5 : 43, Jésus dit, "Je suis venu au nom de mon Père..." et encore dans sa prière Jean 17 : 6, 11, 12, 26, il dit, j'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donné du milieu du monde : ceux que tu m'as donné..." "...je les gardais en ton nom..." "Je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître..."(2). De toutes évidences trouvées dans les Actes des Apôtres et les Epîtres, le seul nom qui leur a été manifesté est le nom de JESUS. Par le nom du Seigneur Jésus, ils ont été gardés, ont opéré de grands miracles, et ont baptisé tous les croyants.

Les apôtres par exemple et par précepte, nous enseignent de baptiser au nom du Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés. Il n'y a de rémission des péchés en aucun autre nom, car il n'y a aucun autre nom donné aux hommes par lequel nous pouvons être sauvés(3). Si le nom du Seigneur Jésus-Christ n'est pas invoqué lors du baptême d'eau, par immersion (qui représente la tombe), nous ne pouvons nous identifier en sa mort, son ensevelissement, et sa résurrection. Lors du baptême, le nom du Seigneur Jésus est invoqué sur celui qui est baptisé, et celui-ci invoque aussi le nom du Seigneur. "Et maintenant, que tardes-tu , Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur".

(1) Esaïe 7 : 14, Matthieu 1 : 21-23

(2) Esaïe 9 : 5

(3) Actes 4 : 12